



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 Décembre 2019

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
COMMUNE DE LAVAL -EN-BRIE

L'an deux mil dix-neuf, le sept décembre à dix heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué par M. BONIFACIO, Maire et Président de séance, s'est réuni dans la Salle du Conseil de la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

M. BONIFACIO Jérôme (Maire), M. CHON Patrick (1er Adjoint), M. GARCIA Philippe (2ème adjoint), M. VERSCHAEVE Jean-Pierre, Mme DALBARD Geneviève, M. DEGARDIN Eric, Mme JOUÉ Sophie, M. POTAGE Didier, M. RUFFIER Philippe

ETAIENT EXCUSES

M. CADET Jérémy ayant, donné procuration à M. RUFFIER Philippe.

M. JOYEUSE David, ayant donné procuration à M. BONIFACIO Jérôme

ETAIENT ABSENTS :

Sans objet.

Après avoir fait l'appel, le quorum étant atteint, M. BONIFACIO, ouvre la séance à dix heures et dix minutes. L'ensemble du Conseil décide que les votes se feront à main levée.

Mme JOUÉ Sophie est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal du dernier Conseil Municipal est approuvé.

Travaux éclairage public 2020 avec le S.D.E.S.M. :

M. BONIFACIO expose le programme des travaux sur l'année 2020. Après avoir pris connaissance de l'ensemble des travaux.

[Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les travaux 2020 \(délibération n°35\).](#)

Convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du CDG 77 :

M. BONIFACIO rappelle le rôle de la convention proposée par le Centre De Gestion.

[Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention \(délibération n°36\).](#)

Contrats d'acquisition de logiciels et de prestation de services par la Société

Ségilog :

M. BONIFACIO passe rapidement en revue les différents aspects du contrat en 3 étapes sur l'acquisition et le maintien des logiciels indispensables au bon fonctionnement de la Mairie.

[Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les contrats \(délibération n°37\).](#)

Motion de soutien contre la fermeture de la trésorerie de Montereau-FaultYonne :

M. BONIFACIO explique qu'il faut que le conseil se positionne sur le soutien ou non de la fermeture de la trésorerie de Montereau. M. BONIFACIO rappelle qu'il avait été question déjà de la fermeture du commissariat de Montereau et que le soutien des différentes communes ont permis le maintien des services

de proximité. M. CHON Patrick, M. RUFFIER Philippe rappellent que beaucoup de personnes âgées ou non ont besoin de se rendre aux impôts pour avoir des renseignements.

[Le Conseil Municipal décide à 10 voix pour la motion de soutien et 1 abstention \(délibération n°38\)](#)

Modifications des statuts du S.I.T.C.O.M.E. :

M. BONIFACIO énonce le dernier vote du comité syndical et demande de délibérer à ce sujet.

[Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les modifications des statuts \(délibération n°39\)](#)

Questions diverses :

Communauté de commune :

M. RUFFIER fait remarquer qu'une erreur s'est glissée lors de la diffusion des informations sur les travaux des villages dans le dernier numéro du journal du Pays de Montereau.

Les travaux de la rue de l'Ecole sont situés sur la commune de Laval en Brie alors que la rue de l'Ecole fait partie de Saint Germain Laval. M. BONIFACIO contactera la C.C.P.M à ce sujet.

Gouter des anciens :

Mme DALBARD demande si elle peut compter sur l'aide de Pauline sur la mise en place de la salle le jour du gouter. M.CHON sera également présent.

Eclairage au Maulny :

M. POTAGE fait part d'un dysfonctionnement dans l'éclairage : 1 éclairage sur 2 fonctionne. M.BONIFACIO rappelle que sur simple appel on peut faire une demande d'intervention à tout moment. Ce problème sera signalé dès lundi.

Internet :

M. POTAGE se plaint de la lenteur d'internet au Maulny et demande quand la fibre sera disponible. Devant l'inertie des opérateurs, M. BONIFACIO a classé en zone blanche l'intégralité de la commune en répondant à l'enquête de l'état sur le réseau téléphonique.

Voisins Vigilants :

M. GARCIA demande si ce service remplit ces fonctions. Au vu des faibles remontrées des habitants M. BONIFACIO demande son arrêt.

Alarme :

Le transfert automatique d'alarme du portable de M. GARCIA sera basculé dorénavant sur le téléphone de M. RUFFIER

Formations des élus :

M. GARCIA déplore encore une fois que les organismes de formation ne soient pas à la hauteur pour nous fournir des renseignements sur le maintien des formations et leur financement par la caisse des dépôts.

M.BONIFACIO propose d'éclaircir le droit des élus avec le Centre De Gestion.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été traité, et sans questions supplémentaires, M. BONIFACIO clôture la séance à onze heures.

de proximité. M. CHON Patrick, M. RUFFIER Philippe rappellent que beaucoup de personnes âgées ou non ont besoin de se rendre aux impôts pour avoir des renseignements.

Le Conseil Municipal décide à 10 voix pour la motion de soutien et 1 abstention (délibération n°38)

Modifications des statuts du S.I.T.C.O.M.E. :

M. BONIFACIO énonce le dernier vote du comité syndical et demande de délibérer à ce sujet.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les modifications des statuts (délibération n°39)

Questions diverses :

Communauté de commune :

M. RUFFIER fait remarquer qu'une erreur s'est glissée lors de la diffusion des informations sur les travaux des villages dans le dernier numéro du journal du Pays de Montereau.

Les travaux de la rue de l'Ecole sont situés sur la commune de Laval en Brie alors que la rue de l'Ecole fait partie de Saint Germain Laval. M. BONIFACIO contactera la C.C.P.M à ce sujet.

Gouter des anciens :

Mme DALBARD demande si elle peut compter sur l'aide de Pauline sur la mise en place de la salle le jour du gouter. M.CHON sera également présent.

Eclairage au Maulny :

M. POTAGE fait part d'un dysfonctionnement dans l'éclairage : 1 éclairage sur 2 fonctionne. M.BONIFACIO rappelle que sur simple appel on peut faire une demande d'intervention à tout moment. Ce problème sera signalé dès lundi.

Internet :

M. POTAGE se plaint de la lenteur d'internet au Maulny et demande quand la fibre sera disponible. Devant l'inertie des opérateurs, M. BONIFACIO a classé en zone blanche l'intégralité de la commune en répondant à l'enquête de l'état sur le réseau téléphonique.

Voisins Vigilants :

M. GARCIA demande si ce service remplit ces fonctions. Au vu des faibles remontrées des habitants M. BONIFACIO demande son arrêt.

Alarme :

Le transfert automatique d'alarme du portable de M. GARCIA sera basculé dorénavant sur le téléphone de M. RUFFIER

Formations des élus :

M. GARCIA déplore encore une fois que les organismes de formation ne soient pas à la hauteur pour nous fournir des renseignements sur le maintien des formations et leur financement par la caisse des dépôts.

M.BONIFACIO propose d'éclaircir le droit des élus avec le Centre De Gestion.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été traité, et sans questions supplémentaires, M. BONIFACIO clôture la séance à onze heures.

